

Reitmans (Canada) Limitée annonce ses résultats pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 31 octobre 2020

MONTREAL, le 17 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Les résultats de la société pour les 13 semaines closes le 31 octobre 2020 (le « troisième trimestre de l'exercice 2021 ») et pour les 39 semaines closes le 31 octobre 2020 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2021 ») et ceux des périodes comparatives respectives de 13 semaines closes le 2 novembre 2019 (le « troisième trimestre de l'exercice 2020 ») et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2020 ») présentent de façon distincte les résultats des activités poursuivies et les résultats des activités abandonnées, comme il est décrit plus loin à la rubrique intitulée « Activités abandonnées ».

Période de 13 semaines close le 31 octobre 2020

Les ventes du troisième trimestre de l'exercice 2021 ont diminué de 20,2 millions de dollars, ou 11,0 %, pour s'établir à 163,4 millions de dollars, principalement en raison d'une réduction nette de 35 magasins, ainsi que des tendances relatives à l'achalandage en magasin qui a été inférieur aux niveaux pré-pandémie au troisième trimestre de l'exercice 2021 (voir la section intitulée « Principaux faits récents et événements postérieurs à la date de clôture »), facteurs contrebalancés en partie par la hausse des ventes en ligne.

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2021 a diminué de 15,2 millions de dollars, ou 15,8 %, pour s'établir à 81,6 millions de dollars, comparativement à 96,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, du fait surtout d'une diminution des ventes et d'une réduction nette de 35 magasins. La marge brute en pourcentage des ventes a diminué, passant de 52,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 à 49,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. La baisse est essentiellement attribuable à l'augmentation des activités de promotion durant le troisième trimestre de l'exercice 2021, surtout en ce qui a trait aux vêtements de travail pour hommes et femmes et aux changements rapides des préférences et habitudes des consommateurs dans la foulée de la transition vers le télétravail pendant la pandémie, facteurs conjugués à l'incidence défavorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus.

Le résultat des activités d'exploitation lié aux activités poursuivies s'est traduit par une perte de 13,5 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à une perte de 5,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. L'accroissement de la perte de 8,4 millions de dollars s'explique surtout par la diminution des ventes et l'accroissement des activités de promotion, la hausse de 4,3 millions de dollars des coûts de transport découlant principalement de l'accroissement des ventes en ligne, une augmentation de 4,2 millions de dollars des charges de dépréciation et de 3,8 millions de dollars des coûts de restructuration, facteurs en partie contrebalancés par une baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble du fait de la diminution du nombre de magasins et des mesures de réduction des coûts prises dans le cadre du plan de restructuration, d'une baisse de 6,8 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et par un soutien de 6,7 millions de dollars reçu dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.

La perte nette liée aux activités poursuivies du troisième trimestre de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 14,9 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,31 \$), comparativement à 9,4 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,19 \$) pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. L'augmentation de 5,5 millions de dollars de la perte nette est principalement

attribuable à la diminution du résultat des activités d'exploitation comme il est susmentionné, et à l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat puisque la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre des pertes d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des charges financières nettes.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, le BAIIA ajusté¹ lié aux activités poursuivies s'est établi à 8,6 millions de dollars, comparativement à 15,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. La diminution de 7,1 millions de dollars est principalement imputable au recul de 15,2 millions de dollars du bénéfice brut, en partie compensé par la réduction des charges d'exploitation (compte non tenu des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 8,0 millions de dollars.

Comme il est décrit plus loin à la rubrique intitulée « Activités abandonnées », la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle dans le cadre de son plan de restructuration. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du troisième trimestre de l'exercice 2021 s'est chiffré à 0,4 million de dollars, comparativement à une perte nette liée aux activités abandonnées de 13,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. La hausse de 14,1 millions de dollars du bénéfice net découle principalement d'une charge de dépréciation du goodwill de 11,8 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de l'exercice 2020 et d'une hausse du bénéfice net de 2,3 millions de dollars attribuables aux activités abandonnées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2020.

Période de 39 semaines close le 31 octobre 2020

Les ventes au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021 ont diminué de 132,4 millions de dollars, ou 25,4 %, pour s'établir à 388,7 millions de dollars, principalement en raison de l'incidence de la fermeture temporaire des magasins, de la réduction nette globale du nombre de magasins (35 magasins en moins), de la réouverture graduelle des magasins (comme il est décrit ci-dessous à la section « Principaux faits récents et événements postérieurs à la date de clôture »), ainsi que des tendances relatives à l'achalandage en magasin qui a été inférieur aux niveaux pré-pandémie aux deuxième et troisième trimestres de 2021, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des ventes en ligne.

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a diminué de 94,4 millions de dollars, ou 34,2 %, pour s'établir à 181,4 millions de dollars, comparativement à 275,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. La marge brute en pourcentage des ventes a diminué, passant de 52,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 à 46,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. Cette baisse de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable au fait que la marchandise de printemps et d'été s'est vendue selon une plus importante démarque qu'à l'habitude en raison des changements rapides des préférences et habitudes des consommateurs à la suite de la transition vers le télétravail pendant la pandémie, à une rotation de l'inventaire plus faible à la suite de la fermeture temporaire des magasins durant une partie des neuf premiers mois de l'exercice 2021 ainsi qu'aux tendances relatives à l'achalandage en magasin qui a été inférieur aux niveaux observés avant la pandémie, le tout conjugué à l'incidence défavorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus.

Le résultat des activités d'exploitation lié aux activités poursuivies s'est traduit par une perte de 96,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, comparativement à une perte de 22,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. L'accroissement de la perte de 73,8 millions de dollars s'explique surtout par la diminution de la marge brute sous l'effet de la baisse des ventes et de l'augmentation des activités de promotion, de la hausse de 11,4 millions de dollars des coûts de transport découlant principalement de l'accroissement des ventes en ligne, de l'augmentation de 10,4 millions de dollars des charges au titre des pertes de

valeur et des coûts de restructuration de 27,3 millions de dollars, facteurs en partie contrebalancés par une baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, ce qui s'explique par la diminution du nombre de magasins et les mesures de réduction des coûts prises dans le cadre du plan de restructuration, la baisse de 23,1 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et par le soutien de 26,3 millions de dollars reçu dans le cadre du programme de la SSUC pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

La perte nette liée aux activités poursuivies des neuf premiers mois de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 89,1 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 1,82 \$), comparativement à 26,0 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,44 \$) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. L'augmentation de 63,1 millions de dollars de la perte nette liée aux activités poursuivies est principalement attribuable à la diminution des résultats des activités d'exploitation comme il est susmentionné et à l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat puisque la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre des pertes d'exploitation, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges financières nettes.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, le BAIIA ajusté¹ lié aux activités poursuivies correspond à une perte de 5,5 millions de dollars, comparativement à un bénéfice de 41,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. La diminution de 47,1 millions de dollars est principalement imputable au recul de 94,4 millions de dollars du bénéfice brut, en partie compensé par la réduction des charges d'exploitation (compte non tenu des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 35,1 millions de dollars et l'augmentation de 12,2 millions de dollars du profit de change, comme il est susmentionné.

La perte nette liée aux activités abandonnées des neuf premiers mois de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 72,2 millions de dollars, comparativement à une perte nette liée aux activités abandonnées de 9,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020. L'accroissement de 62,4 millions de dollars de la perte nette est principalement attribuable aux coûts de restructuration de 51,7 millions de dollars, à la hausse de 21,1 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers comptabilisés par suite de la décision de la société de fermer ses bannières et à une diminution de la marge brute par suite de la liquidation de la marchandise à la fermeture de magasins de ces bannières, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par la réduction des charges d'exploitation en raison de la fermeture temporaire des magasins et des mesures prises par la société pour réduire les coûts. De plus, aucune charge de dépréciation du goodwill n'a été comptabilisée pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, alors qu'une dépréciation du goodwill de 11,8 millions de dollars pour la bannière Addition Elle a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2020.

Principaux faits récents et événements postérieurs à la date de clôture

Depuis que la maladie à coronavirus (COVID-19) a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé, le 11 mars 2020, les conséquences sur la société ont été considérables. Les mesures adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux pour freiner la propagation du virus ont forcé la société à fermer temporairement tous ses magasins de détail au pays à compter du 17 mars 2020. Au cours de la période de fermeture, les seules ventes de la société ont été réalisées sur ses sites de commerce électronique; le centre de distribution et de traitement des commandes de la société est resté ouvert tandis que la société a mis à profit ses capacités d'expédition à partir des magasins. Conformément aux lois et règlements des régions et provinces visées, à la fin mai 2020, la société a commencé à rouvrir ses magasins de détail. À la fin juin 2020, tous les magasins de la société étaient ouverts. Au cours du troisième trimestre de 2021, alors que la société exploitait l'ensemble de ses magasins, l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurait omniprésente. Les comportements d'achat n'ont pas retrouvé leur niveau pré-pandémie. Dès le début de la pandémie, les consommateurs ont rapidement modifié leurs habitudes de dépenses, lesquelles ont été orientées vers les produits essentiels et les autres produits favorisant le travail,

l'apprentissage et le divertissement à la maison plutôt que vers les produits non essentiels (y compris les produits vestimentaires). Vers la fin de septembre 2020, le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux ont annoncé qu'une deuxième vague de la pandémie de COVID-19 frappait leur territoire respectif. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, la société a engagé des coûts supplémentaires liés à l'acquisition d'équipements de protection individuelle et de fournitures additionnelles dans le cadre des protocoles de distanciation physique et de nettoyage mis en place dans ses magasins de détail, son centre de distribution et de traitement des commandes et son siège social. Après la clôture du troisième trimestre de 2021, l'augmentation du nombre de cas quotidiens s'est accélérée, ce qui a forcé les gouvernements provinciaux à adopter un éventail de mesures, y compris la décision de restreindre le nombre de clients permis à l'intérieur des magasins de la société ou de fermer temporairement des magasins. La société a fermé temporairement certains de ses magasins à la suite des mesures annoncées par les administrations locales des municipalités où ces mesures ont été imposées. Durant les fermetures temporaires, la société continuera d'honorer les commandes électroniques passées selon les capacités de traitement des commandes de ses magasins, dans le respect des mesures applicables annoncées et des lignes directrices des gouvernements et des autorités sanitaires.

La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Alors qu'elle relève les défis posés par la pandémie de COVID-19, la société devra s'adapter aux nouvelles préférences des clients et surveiller de près sa situation de trésorerie et contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification sans précédent de la demande depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'information financière actuelle n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation futurs.

La société a pris plusieurs mesures afin de protéger sa situation financière durant cette période difficile, notamment les suivantes :

- mise à pied temporaire d'un nombre substantiel d'employés des magasins et du siège social;
- mise à contribution de tous les autres employés, collectivement, aux initiatives actuelles de compression des coûts par l'entremise de réductions de salaire temporaires;
- annulation ou report des dépenses d'investissement en immobilisations importantes pour le reste de l'exercice 2021;
- ajustements des niveaux de stocks par l'annulation ou le report de nombreuses commandes;
- réduction de toutes les dépenses discrétionnaires autres que la masse salariale, y compris les frais de marketing et de déplacement;
- prolongation des délais de paiement et demande de concessions temporaires sur les prix aux fournisseurs pour les achats de marchandises et autres achats.

Ces mesures ont permis d'atténuer en partie les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la société. Cependant, compte tenu de la détérioration de la performance financière et de la situation financière de la société depuis la fin de l'exercice 2020 et de l'incertitude qui entoure toujours la pandémie de COVID-19, et après avoir évalué toutes ses options stratégiques, le 19 mai 2020, la société a obtenu une ordonnance initiale (l'« ordonnance ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») afin de se placer sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») et Ernst & Young Inc. a été nommé contrôleur. Depuis sa requête initiale le 19 mai 2020, la société a obtenu trois prolongations de sa période de protection aux termes de la LACC; une première prolongation jusqu'au 27 juillet 2020, une deuxième prolongation jusqu'au 16 octobre 2020 et une autre prolongation jusqu'au 22 janvier 2021. Le processus prévu par la LACC permet à la société de mettre en œuvre un plan de restructuration opérationnelle et commerciale afin d'assurer le repositionnement à long terme de la société (le « plan de restructuration »). Le 1^{er} juin 2020, la société a annoncé, dans le cadre de son plan de restructuration et sur approbation du contrôleur, la fermeture des bannières Thyme Maternité et

Addition Elle et la réduction de ses effectifs d'environ 1 100 employés dans ses magasins de détail et d'environ 300 employés à son siège social. Ceci a mené à la fermeture de tous les magasins de détail des deux bannières. Leurs sites Web de commerce électronique respectifs ont également cessé leurs activités. Se reporter à la section intitulée « Activités abandonnées ».

Au cours du troisième trimestre de 2021, le contrôleur a amorcé un processus de réclamation pour les montants dus aux créanciers qui existaient en date du 19 mai 2020. Les créanciers ont déposé leur preuve de réclamation et les anciens employés ont soumis le document d'avis de contestation approprié auprès du contrôleur au plus tard le 21 octobre 2020. Le contrôleur passe en revue actuellement les réclamations soumises et il communiquera avec les créanciers dans les cas où les données de la société et les montants réclamés ne concordent pas. Lorsque toutes les réclamations soumises auront été rapprochées, des règlements seront ensuite proposés dans un plan d'arrangement qui sera déposé et communiqué à une date ultérieure.

Conformément aux politiques de la Bourse de Toronto (la « TSX »), la négociation des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de Reitmans a été suspendue le 19 mai 2020 et les actions de la société ont été retirées de la cote à la TSX à la fermeture des bureaux le 29 juillet 2020. La société a commencé à travailler à un plan de transition afin de permettre la négociation de ses actions à la Bourse de croissance TSX (la « TSX-V »), et, le 3 septembre 2020, ses actions ont commencé à se négocier à la TSX-V. Les symboles boursiers des actions ordinaires et des actions de catégorie A de la société sont demeurés les mêmes, soit RET et RET-A, respectivement.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, la société a subi une perte nette de 161,3 millions de dollars. Au 31 octobre 2020, les passifs courants de 300,2 millions de dollars de la société dépassaient ses actifs courants de 230,7 millions de dollars. Le 5 août 2020, la société a obtenu auprès d'une institution financière canadienne un financement provisoire garanti (le « prêt débiteur-exploitant ») d'un montant maximal de 60 millions de dollars, y compris des facilités permettant d'obtenir des lettres de crédit d'un montant maximal de 5,0 millions de dollars. À la date des présentes, outre l'émission de lettres de crédit d'un montant total de 0,2 million de dollars, la société n'a pas effectué de prélèvements sur la facilité de prêt débiteur-exploitant. Étant donné l'incertitude entourant l'incidence à venir de la pandémie de COVID-19, la société ne peut garantir qu'elle n'utilisera pas le prêt débiteur-exploitant dans le futur. Ces facteurs et circonstances, auxquels s'ajoute le caractère imprévisible de l'issue des questions découlant des procédures en vertu de la LACC, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation et, par conséquent, de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Lors de la détermination du caractère approprié de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et de l'existence d'incertitudes appréciables susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, la direction doit considérer toutes les informations disponibles à l'égard de l'avenir, y compris les flux de trésorerie futurs estimés, portant sur une période d'au moins 12 mois après la clôture de la période de présentation. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 octobre 2020 ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et le classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée. De tels ajustements pourraient être importants. Il est impossible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 de même que l'incidence qu'elle aura sur les résultats financiers et la situation financière de la société au cours des périodes futures. Pour le reste de l'exercice 2021, la société continuera d'examiner les plus récents faits nouveaux et conséquences de la pandémie, y compris les évaluations actualisées des flux de trésorerie futurs. Toute incidence additionnelle découlant de la

COVID-19 sera reflétée dans les résultats financiers de l'exercice 2021, s'il y a lieu.

Activités abandonnées

Dans le cadre de son plan de restructuration, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle, dont les résultats et les flux de trésorerie ont été reclassés dans les activités abandonnées. Selon l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les états comparatifs des résultats et du résultat global doivent être présentés comme si les activités avaient été abandonnées à compter du début de l'exercice comparatif. Les activités abandonnées ont donc été exclues de la perte liée aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice(perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats.

Dividendes

Lors de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 17 décembre 2020, dans le but de conserver des liquidités pour financer les activités courantes, le conseil a décidé de suspendre le dividende trimestriel en trésorerie. La société continuera d'évaluer sur une base trimestrielle le montant des dividendes futurs éventuels.

À propos de Reitmans (Canada) Limitée

La société est un important détaillant de vêtements pour femmes qui compte des magasins de vente au détail dans l'ensemble du Canada. En date du 31 octobre 2020, la société exploitait 418 magasins, soit 247 Reitmans, 92 Penningtons et 79 RW&CO. Comme il est mentionné précédemment, tous les magasins Thyme Maternité et Addition Elle ont été fermés dans le cadre du plan de restructuration.

¹Mesures financières non conformes aux PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent communiqué de presse contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, la variation nette de la juste valeur et les pertes à la sortie de titres négociables, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation d'actifs non financiers et les coûts de restructuration. La société a mis à jour sa définition du BAIIA ajusté afin d'en exclure les coûts de restructuration qui ont été engagés dans le cadre du plan de restructuration. Par suite du classement des activités d'Addition Elle et de Thyme Maternité dans les activités abandonnées, le BAIIA ajusté a aussi été ajusté pour exclure les activités abandonnées.

Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette lié aux activités poursuivies, et le BAIIA ajusté. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des produits de dividendes, des produits et des charges d'intérêts et de la variation nette de la juste valeur et les pertes à la sortie de titres négociables

élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie et l'exclusion des coûts de restructuration et des activités abandonnées présente les résultats des activités poursuivies. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Bien que les variations des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur constituent des charges hors trésorerie, les actifs amortis devront fréquemment être remplacés ultérieurement; par conséquent, le BAIIA ajusté ne reflète pas les besoins de trésorerie pour ces remplacements. Le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré à titre de trésorerie discrétionnaire qui peut être investie dans la croissance de l'entreprise ou encore à titre de mesure de la trésorerie qui sera disponible pour satisfaire aux obligations de la société. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Le BAIIA ajusté ne devrait pas servir de substitut aux mesures de la performance calculées selon les IFRS ni être considéré comme une solution de rechange au bénéfice net, aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ou à toute autre donnée contenue dans les états financiers et présentée à titre d'indicateur de la performance financière ou de la capacité de la société à générer des liquidités, qui sont tous des facteurs présentés conformément aux IFRS. Bien que le BAIIA ajusté est souvent utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et les autres intervenants pour évaluer les sociétés, cette mesure comporte des limites à titre d'outil d'analyse et ne devrait pas être prise en compte isolément ni servir de substitut dans l'analyse des résultats de la société présentés conformément aux IFRS.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables ne comprennent pas les ventes des comptes clients liés aux ventes en gros. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Comme il est indiqué à la section intitulée « Principaux faits récents et événements postérieurs à la date de clôture », le 17 mars 2020, la société a annoncé la fermeture temporaire de ses magasins de détail, lesquels ont rouvert entre la fin mai 2020 et la fin juin 2020, tandis que ses sites de commerce électronique ont été en exploitation tout au long des neuf premiers mois de l'exercice 2021. Étant donné le caractère sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences

majeures sur les consommateurs et sur la capacité de la société à servir ses clients, la direction estime que les ventes des magasins comparables ne sont pas, à l'heure actuelle, représentatives des tendances sous-jacentes dans son secteur d'activité et que, pour cette raison, elles ne seraient pas significatives aux fins de la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre. Par conséquent, le présent communiqué de presse ne renferme pas d'analyse des ventes des magasins comparables pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2021. La direction continuera de suivre l'évolution de la pandémie de COVID-19 et d'en évaluer les effets, et elle reprendra l'analyse des ventes des magasins comparables lorsque les résultats d'un exercice à l'autre seront plus représentatifs.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la perte nette liée aux activités abandonnées au BAIIA ajusté lié aux activités abandonnées :

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2021	2020 ¹	2021	2020 ¹
Perte nette liée aux activités poursuivies	(14,9)	\$ (9,4)	(89,1)	\$ (26,0)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13,7	20,5	38,8	62,0
Dépréciation d'actifs non financiers	4,5	0,3	12,8	2,4
Produits de dividendes	-	(0,1)	-	(1,4)
Produits d'intérêts	(0,1)	(0,4)	(0,4)	(1,3)
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	-	4,4	-	8,3
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,4	1,5	4,4	4,6
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,2	(1,1)	0,7	(7,0)
Coûts de restructuration	3,8	-	27,3	-
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies	8,6	\$ 15,7	(5,5)	\$ 41,6
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en % des ventes	5,3	% 10,8	(1,7)	% 10,4

¹ Les chiffres comparatifs ont été retraités conformément à la définition actuelle, qui ne tient pas compte de l'incidence des activités abandonnées

Déclarations prospectives

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent communiqué de presse et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la Société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent communiqué de presse renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent communiqué de presse comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités

futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du rapport de gestion de la société et comprennent celles qui sont mentionnées aux rubriques intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la section intitulée « Déclarations prospectives » du rapport de gestion de la société pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

Les états financiers complets de la société, ainsi que les notes y afférentes et le rapport de gestion pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, sont disponibles sur le Web, à l'adresse www.sedar.com.

Montréal, le 17 décembre 2020

Stephen F. Reitman

Le président et chef de la direction

Téléphone : (514) 384-1140

Site Web de la société : www.reitmanscanadalimitee.com

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	31 octobre 2020	2 novembre 2019 ¹	31 octobre 2020	2 novembre 2019 ¹
Ventes	163 362	\$ 183 603	\$ 388 675	\$ 521 058
Coût des biens vendus	81 819	86 809	207 316	245 259
Marge brute	81 543	96 794	181 359	275 799
Frais de vente et de distribution	78 474	89 991	212 550	261 762
Charges administratives	8 280	11 617	24 891	34 067
Dépréciation d'actifs non financiers	4 528	330	12 771	2 386
Coûts de restructuration	3 797	-	27 342	-
Résultat des activités d'exploitation	(13 536)	(5 144)	(96 195)	(22 416)

Produits financiers	201	533	12 112	2 735
Charges financières	1 406	5 892	4 373	13 310
(Perte) avant impôt sur le résultat	(14 741)	(10 503)	(88 456)	(32 991)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	217	(1 106)	660	(7 031)
Perte nette liée aux activités poursuivies	(14 958)	(9 397)	(89 116)	(25 960)
Bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt	383	(13 700)	(72 181)	(9 806)
Perte nette	(14 575)	\$ (23 097)	\$ (161 297)	\$ (35 766)
Perte par action				
De base	(0,30)	\$ (0,47)	\$ (3,30)	\$ (0,61)
Dilué(e)	(0,30)	(0,47)	(3,30)	(0,61)
Perte par action liée aux activités poursuivies				
De base	(0,31)	\$ (0,19)	\$ (1,82)	\$ (0,44)
Dilué(e)	(0,31)	(0,19)	(1,82)	(0,44)

1) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour présenter séparément les résultats des activités poursuivies et les résultats des activités abandonnées.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	31 octobre 2020	2 novembre 2019	31 octobre 2020	2 novembre 2019
Perte nette	(14 575)	\$ (23 097)	\$ (161 297)	\$ (35 766)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être				
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 273 \$ pour la période de 39 semaines close le 31 octobre 2020; après impôt de 91 \$ pour la période de 13 semaines et de 75 \$ pour la période de 39 semaines closes le 2 novembre 2019)	-	(249)	(754)	(207)
Écarts de conversion	28	13	(53)	(35)
Total des autres éléments du résultat global	28	(236)	(807)	(242)
Résultat global total	(14 547)	\$ (23 333)	\$ (162 104)	\$ (38 008)

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	31 octobre 2020	2 novembre 2019	1 ^{er} février 2020
ACTIFS			
ACTIFS COURANTS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 717	\$ 67 346	\$ 89 410
Clients et autres débiteurs	6 018	7 801	6 313
Actif financier dérivé	-	252	1 124
Stocks	111 853	175 254	147 428
Charges payées d'avance	30 074	15 163	9 441
Total des actifs courants	230 662	265 816	253 716
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations corporelles	70 680	89 463	88 090
Immobilisations incorporelles	11 714	19 546	20 267
Actifs au titre de droits d'utilisation	121 441	193 797	198 097
Impôt sur le résultat différé	-	30 582	-
Total des actifs non courants	203 835	333 388	306 454
TOTAL DES ACTIFS	434 497	\$ 599 204	\$ 560 170

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES**PASSIFS COURANTS**

Fournisseurs et autres créiteurs	45 663	\$	111 294	\$	109 674	\$
Passif financier dérivé	-		1 023		348	
Produits différés	10 010		10 340		15 042	
Impôt sur le résultat à payer	2 418		344		3 207	
Partie courante des obligations locatives	38 764		61 509		61 618	
Obligations pouvant faire l'objet d'une transaction	203 332		-		-	
Total des passifs courants	300 187		184 510		189 889	

PASSIFS NON COURANTS

Obligations locatives	98 963		141 704		152 251	
Passif au titre des retraites	3 627		21 089		24 213	
Total des passifs non courants	102 590		162 793		176 464	

CAPITAUX PROPRES

Capital social	27 406		27 406		27 406	
Surplus d'apport	10 290		10 277		10 283	
(Déficit) résultats non distribués	(4 942)		215 744		156 355	
Cumul des autres éléments du résultat global	(1 034)		(1 526)		(227)	
Total des capitaux propres	31 720		251 901		193 817	

TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES

434 497	\$	599 204	\$	560 170	\$
---------	----	---------	----	---------	----

REITMANS (CANADA) LIMITÉE**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 2 février 2020	27 406	\$ 10 283	\$ 156 355	\$ (227)	\$ 193 817
Perte nette	-	-	(161 297)	-	(161 297)
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	(807)	(807)
Résultat global total pour la période	-	-	(161 297)	(807)	(162 104)
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	7	-	-	7
Total des apports des propriétaires de la société	-	7	-	-	7
Solde au 31 octobre 2020	27 406	\$ 10 290	\$ (4 942)	\$ (1 034)	\$ 31 720
Solde au 3 février 2019	38 397	\$ 10 245	\$ 292 239	\$ (1 284)	\$ 339 597
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 16 (après impôt)	-	-	767	-	767
Solde retraité au 3 février 2019	38 397	10 245	293 006	(1 284)	340 364
Perte nette	-	-	(35 766)	-	(35 766)
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	(242)	(242)
Résultat global total pour la période	-	-	(35 766)	(242)	(36 008)
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	32	-	-	32
Dividendes	-	-	(8 776)	-	(8 776)
Achat d'actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'importante offre publique de rachat	(10 991)	-	-	-	(10 991)
Excédent du prix d'achat des actions de catégorie A sans droit de vote sur leur valeur comptable	-	-	(32 720)	-	(32 720)
Total des (distributions versées aux) apports des propriétaires de la société	(10 991)	32	(41 496)	-	(52 455)
Solde au 2 novembre 2019	27 406	\$ 10 277	\$ 215 744	\$ (1 526)	\$ 251 901

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	31 octobre 2020	2 novembre 2019	31 octobre 2020	2 novembre 2019
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte nette	(14 575)	\$ (23 097)	\$ (161 297)	\$ (35 766)
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	14 829	24 971	47 323	75 158
Dépréciation d'actifs non financiers	5 230	957	34 789	3 245
Dépréciation du goodwill	-	11 843	-	11 843
Charge de rémunération fondée sur des actions	2	(124)	7	(57)
Variation nette de la juste valeur de titres négociables	-	4 409	-	8 264
Variation nette du transfert vers les stocks de la perte réalisée (du profit réalisé) sur les couvertures de flux de trésorerie	-	116	(250)	1 423
Profit de change	(2 086)	(248)	(1 281)	(4 343)
Profit à la réévaluation de contrats de location découlant de la restructuration	(3 130)	-	(6 011)	-
Intérêts sur les obligations locatives	1 408	1 832	4 831	5 696
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	(146)	(501)	(372)	(2 735)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	217	(1 786)	740	(6 285)
	1 749	18 372	(81 521)	56 443
Variations dans ce qui suit :				
Clients et autres débiteurs	6 949	(1 206)	153	381
Stocks	(3 924)	(9 744)	35 575	(28 445)
Charges payées d'avance	(8 212)	1 114	(20 633)	(1 585)
Fournisseurs et autres créditeurs	10 829	(4 115)	(64 344)	14 272
Obligations pouvant faire l'objet d'une transaction	8 065	-	193 644	-
Passif au titre des retraites	185	(102)	(20 586)	45
Produits différés	(2 422)	(2 355)	(5 032)	(4 869)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	13 219	1 964	37 256	36 242
Intérêts reçus	154	377	514	1 443
Dividendes reçus	-	288	-	1 582
Impôts sur le résultat reçus	771	255	883	267
Impôts sur le résultat payés	(198)	(103)	(2 139)	(3 800)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	13 946	2 781	36 514	35 734
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	(1 407)	(5 256)	(4 794)	(17 397)
Produit tiré de la vente de titres négociables	-	41 425	-	41 425
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 407)	36 169	(4 794)	24 028
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes payés	-	(2 442)	-	(8 776)
Paiements au titre des obligations locatives	(11 510)	(18 982)	(39 951)	(56 755)
Achat d'actions de catégorie A sans droit de vote aux fins d'annulation	-	-	-	(43 711)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(11 510)	(21 424)	(39 951)	(109 242)
PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE				
	2 343	258	1 538	4 308
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 372	17 784	(6 693)	(45 172)
TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	79 345	49 562	89 410	112 518
TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	82 717	\$ 67 346	\$ 82 717	\$ 67 346

 Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/December2020/17/c8337.html>

%SEDAR: 00002316F

Renseignements : Stephen F. Reitman, Le président et chef de la direction, Téléphone : (514) 384-1140, Site Web de la société : www.reitmanscanadalimitee.com

CO: Reitmans (Canada) Limitée

CNW 17:38e 17-DEC-20